



MOT DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE ET PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à tous les participants du colloque du Réseau des CAVAC 2009, qui se tient dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation des victimes d'actes criminels, sur le thème *Les services aux victimes, d'aujourd'hui à demain*.

Je tiens à souligner le travail accompli par ces femmes et ces hommes qui contribuent, grâce à leur engagement, à ce qu'une justice plus humaine et plus accessible soit offerte à la population du Québec. Une justice axée sur les besoins des victimes d'actes criminels et de leurs proches et sur ceux des témoins, ainsi que sur la bonne marche du processus judiciaire.

Cette sensibilité à l'égard des victimes d'actes criminels s'est développée au fil des ans et a conduit à l'adoption, en 1988, de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels. La même année, le premier CAVAC ouvrait ses portes dans la ville de Québec. Aujourd'hui, ce sont 17 centres d'aide qui sont présents dans toutes les régions du Québec.

Grâce à vous toutes et à vous tous, qui travaillez auprès des victimes, la population peut compter sur des services d'une grande qualité. Vous épauler, secondez, soutenez et guidez les victimes et leurs proches. Chaque année, des Québécoises et des Québécois sont victimes d'actes criminels contre la personne ou contre la propriété, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, femmes ou hommes. Il importe que ces victimes et leurs proches soient écoutés, et qu'ils puissent obtenir de l'aide.

Nous voulons tous mettre fin à la violence, mais en attendant, nous devons penser aux victimes. Avec différents partenaires — les procureurs, les services policiers, les groupes d'entraide, les commissions scolaires —, les CAVAC peuvent agir rapidement et de façon adéquate auprès des victimes et de leurs proches.

Je tiens à remercier le comité organisateur du colloque ainsi que tous ceux qui se sont engagés à faire de cette rencontre une réussite, et je souhaite à toutes et à tous un excellent colloque.

Kathleen Weil
Ministre de la Justice
et Procureure générale du Québec